



Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ?

Nathalie Mons, présidente du Cnesco
professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire



Le Conseil national d'évaluation du système scolaire

Les trois missions du Cnesco

La loi du 8 juillet 2013 **pour la Refondation de l'École de la République**, le décret y afférant et la lettre de mission qui les complète définissent les **trois principales missions du Cnesco** :



ÉVALUER

le fonctionnement
et les résultats
du système scolaire



DIFFUSER

les résultats de
l'évaluation
et de la recherche



EXPERTISER

les méthodologies
d'évaluation de
l'Éducation nationale
et des organisations
internationales



Le Cnesco : un positionnement original

- **Un Conseil indépendant, un réseau scientifique** : composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires de la majorité et de l'opposition avec un réseau de 200 chercheurs/experts français et étrangers
- **Une évaluation participative** : comité consultatif et questionnement du terrain
- **Une forte orientation internationale**

Les trois pôles de travail du Cnesco

RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

1

- Apprentissages scolaires
- Inégalités scolaires (sociales et territoriales)
- Cloisonnement des parcours scolaires

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DU SYSTÈME SCOLAIRE

2

- Gouvernance du système scolaire
- Ressources humaines dans l'Éducation
- Rôle des parents

JEUNESSE, ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

3

- Qualité de vie à l'école
- École et démocratie
- École et mondialisation

Les six formats de diffusion des activités du Cnesco

<p>RAPPORTS</p> <p>Des analyse quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires pour évaluer l'état de l'école dans la durée.</p>	<p>NOTES D'ACTUALITÉ</p> <p>Un éclairage du débat public autour des sujets d'Éducation apportant des ressources fiables appuyées sur la recherche.</p>
<p>CONFÉRENCES DE CONSENSUS</p> <p>Des jurys d'acteurs de l'Éducation chargés d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations.</p>	<p>CONFÉRENCES DE COMPARAISONS INTERNATIONALES</p> <p>Des lieux de rencontre pour échanger entre les décideurs français et internationaux autour de l'évaluation des politiques publiques.</p>
<p>CONFÉRENCES VIRTUELLES INTERACTIVES</p> <p>Un échange à distance entre les experts d'une thématique et les acteurs du monde éducatif intéressés.</p>	<p>FORUMS « RUE DES ÉCOLES »</p> <p>Des débats citoyens organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes.</p>



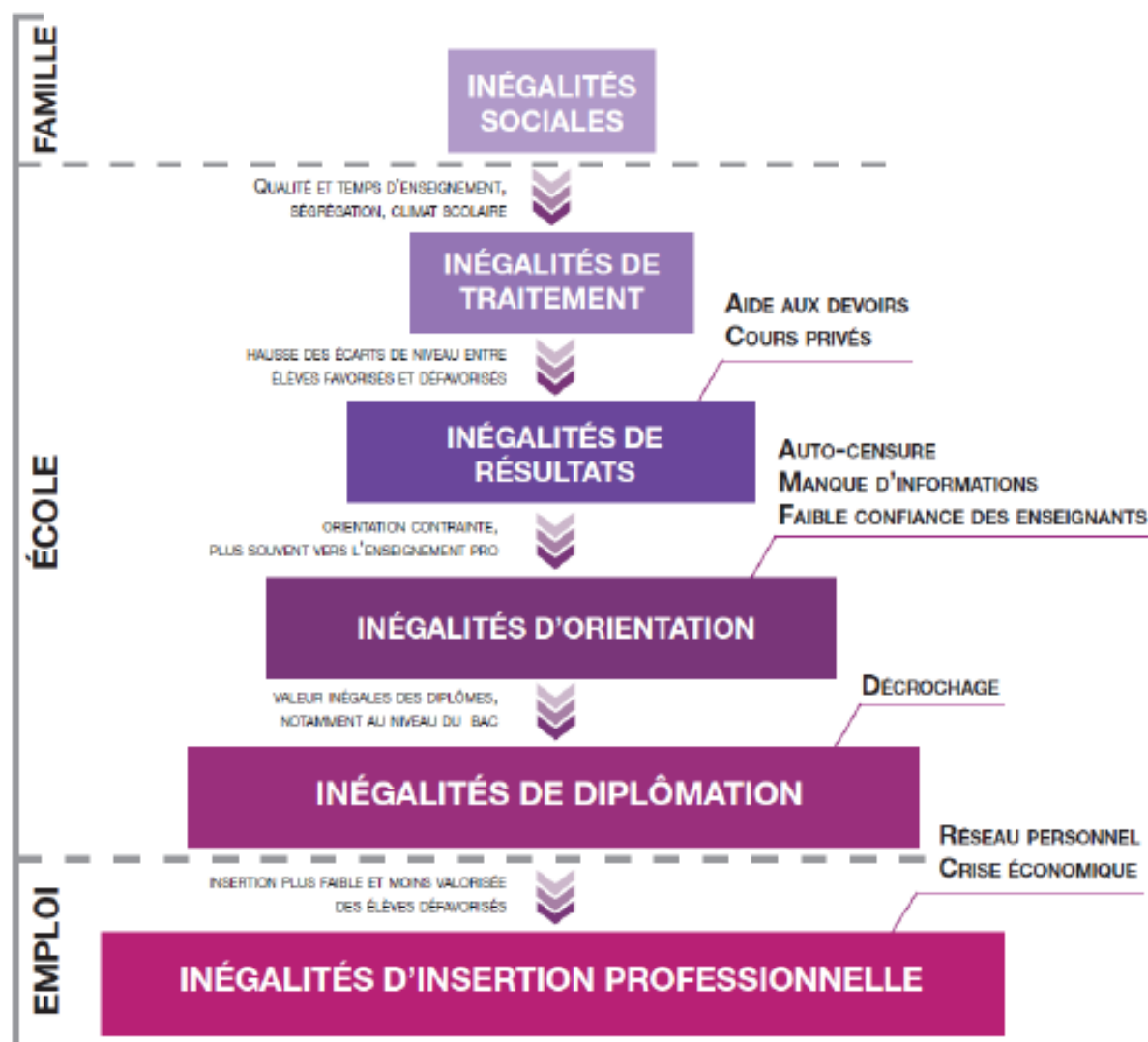
L'école et les inégalités scolaires d'origines sociales et migratoires



Une recherche inédite

- Se poser des questions sans tabous :
 - PISA est-il fiable ?
 - Découvrir les raisons de l'accroissement des inégalités à l'école
 - Oser regarder les inégalités d'origine migratoire
- Un dispositif de recherche inédit
 - 22 équipes de recherche françaises et étrangères, pluridisciplinaires
 - Une analyse historique : 3 décennies de politiques éducatives analysées
 - Une vision exhaustive des inégalités à l'école
 - Des pans du rapport médiatisés; d'autres moins...

La chaîne des inégalités





I. Les inégalités sociales et migratoires d'orientation

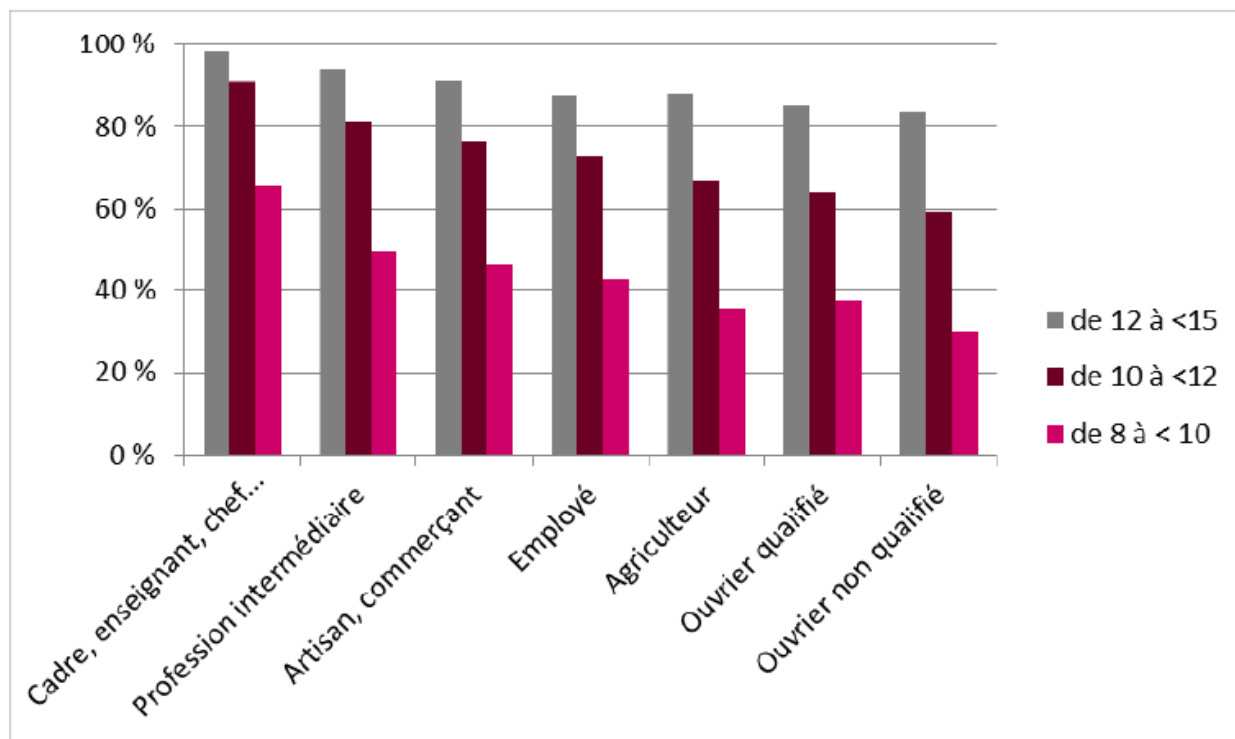


Des vœux d'orientation marqués socialement

- **Dès la 6^{ème}, des vœux très positionnés :**
 - Grâce au panel de la DEPP
 - 2/3 des familles ont un projet d'orientation
 - 75% des cadres : bac général (40% un Bac S)
 - 34% des ouvriers : un bac général (12% bac S)
- **La constance dans les vœux :** 35 % conservent le même vœux (particulièrement PCS)
- **Elèves tangents (8-10) :** 66 % des cadres 2^{nde} générale, (30 % chez les ouvriers)
- **Pas d'évolutions récentes**

Des vœux d'orientation marqués socialement

Figure 15 : Vœu d'une orientation en seconde générale et technologique selon la profession de la personne de référence de la famille et les notes obtenues au diplôme national du brevet (DNB).



Champ : élèves entrés en sixième en 2007 et ayant intégré au cours de leur scolarité au collège une troisième générale (avec ou sans redoublement) dans un collège privé ou public en France métropolitaine.

Source : MEN-MESR Depp



Des inégalités réelles d'orientation

- **Les élèves milieux favorisés ont 2X plus de chance à notes données d'accéder en 2nde GT que ceux issus de milieux défavorisés (panel 2007)**
- **Des inégalités stables dans le temps**
- **Une constance qui paie : le cas du Bac S**
 - 80% des parents pour filière S en 6ème renouvellent en 3ème et 79,5% enfant en 1ère S
 - 26% des parents : bac non spécifié en 6ème
- **Le rôle de l'institution**
- **Inégalités verticales et horizontales**



II. Les inégalités migratoires à l'école



Des compétences qui régressent

- **Les performances scolaires brutes en fin de scolarité obligatoire des élèves issus de l'immigration se sont dégradées** durant la dernière décennie (PISA).
Par exemple:
 - Math 2003 / 2012: natifs: -13 ; 2^e génération : - 24 ; 1^{re} génération : - 20
 - Compréhension écrit: natifs: + 13; 2^e génération : + 8 ; 1^{re} génération : -1
- **Les performances scolaires sont de moins en moins liées à la PCS et à l'éducation des parents, chez les élèves issus de l'immigration.**
- Des résultats différenciés selon les nationalités d'origine.



Ambition, orientation et déceptions

- **Mobilisation forte des familles :**

- **recours au cours privés**

À niveaux social et scolaire identiques, les élèves d'origine asiatique ont une probabilité 2,8 fois plus élevée et les élèves d'origine maghrébine 2 fois plus importante de prendre des cours privés que les élèves dont les deux parents sont nés en France.

- **aspirations ambitieuses**

A caractéristiques sociales et familiales similaires, les familles issues de l'immigration maghrébine ont des aspirations scolaires deux fois plus élevées, pour un baccalauréat général, que celles des familles françaises.



Ambition, orientation et déceptions

- **Des inégalités d'orientation plus réduites que pour les natifs** (à PCS comparables)
- **Des déceptions** : surreprésentations en lycée professionnel et sentiment de discrimination.



II. Les politiques d'orientation



Historiquement, des politiques peu anglées sur les inégalités sociales

- **Le choix du LP dès la 3^{ème}, choix GT en 2^{nde}**
- **Une discrimination positive récente** : meilleurs bacheliers, quotas BTS...
- **Lever les barrières ne suffit pas** :
 - des effectifs limités
 - un faibles accompagnement



Les préconisations du Cnesco

- **Développer un crédit d'heures** accordées aux élèves boursiers pour leur orientation (en particulier pour l'utilisation d'Affelnet et Admission Post-Bac).
- **Etendre les formations qui proposent un véritable accompagnement aux élèves défavorisés admis en formation sélective** au-delà des politiques de quotas sociaux dans les formations sélectives (BTS, ...)




Des exemples qui réussissent, en France

- Un lycée polyvalent de Perpignan a développé le projet « **Parcours Ambition BTS** ». Dès la fin de leur 1^{re} professionnelle, les élèves susceptibles de poursuivre en BTS sont identifiés et auront, **en terminale, 4h d'accompagnement par semaine.**
- Un autre lycée professionnel, à Niort, a ouvert une **classe préparatoire aux grandes écoles de commerce réservée aux bacheliers professionnels** et a développé un **partenariat avec une école de commerce.**



Conclusion

- 
- **Au-delà des inégalités dans les acquis, les inégalités d'orientation**
 - **Inégalités sociales de rendement dans les diplômes**
 - **Pratiquer une discrimination positive**
 - **Envisager la justice sociale en termes de mise en capacité des bénéficiaires (Sen) : l'égalité d'accès ne suffit pas**



Pour accéder au dossier de ressources :

<http://www.cnesco.fr/inegalites-sociales/>

Retrouvez toute l'actualité
et les publications du cnesco



www.cnesco.fr



@Cnesco_Educ



Cnesco

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est une instance indépendante créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013.

Il est composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires, provenant de la majorité comme de l'opposition, ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental, nommés pour 6 ans.

Le Cnesco mène une **évaluation scientifique et indépendante du système scolaire** afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.**